

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE HANNUT – dans la philosophie de l'Agenda 21 local



PARTIE 3 Diagnostic partagé



0.	<u>LE DIAGNOSTIC PARTAGE : DEFINITIONS ET CONSTRUCTION</u>	3
0.	<u>RESUME DES ENJEUX</u>	4
1.	<u>MOBILITE A HANNUT</u>	6
1.1	ETAT DES LIEUX	6
1.2	TABLEAU AFOM	7
1.3	ENJEUX DE LA MOBILITE A HANNUT	9
2.	<u>NATURE ET L'ENVIRONNEMENT A HANNUT</u>	10
2.1	ETAT DES LIEUX	10
2.2	TABLEAU AFOM	11
2.3	ENJEUX DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT A HANNUT	12
3.	<u>COHESION SOCIALE A HANNUT</u>	14
3.1	ETAT DES LIEUX	14
3.2	TABLEAU AFOM	15
3.3	ENJEUX DE LA COHESION SOCIALE A HANNUT	17
4.	<u>DYNAMISME ECONOMIQUE A HANNUT</u>	18
4.1	ETAT DES LIEUX	18
4.2	TABLEAU AFOM	19
4.3	ENJEUX DU DYNAMISME ECONOMIQUE A HANNUT	22
5.	<u>TERRITOIRE DE HANNUT</u>	23
5.1	ETAT DES LIEUX	23
5.2	TABLEAU AFOM	24
5.3	ENJEUX DU TERRITOIRE DE HANNUT	26
6.	<u>VITALITE ASSOCIATIVE ET VIE AU VILLAGE</u>	26
6.1	ETAT DES LIEUX	26
6.2	TABLEAU AFOM	27
6.3	ENJEUX DE LA VITALITE ASSOCIATIVE ET DE LA VIE AU VILLAGE A HANNUT	28
7.	<u>ADMINISTRATION COMMUNALE</u>	30
7.1	ETAT DES LIEUX	30
7.2	TABLEAU AFOM	31
7.3	ENJEUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE HANNUT	32

0. LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ : DÉFINITIONS ET CONSTRUCTION

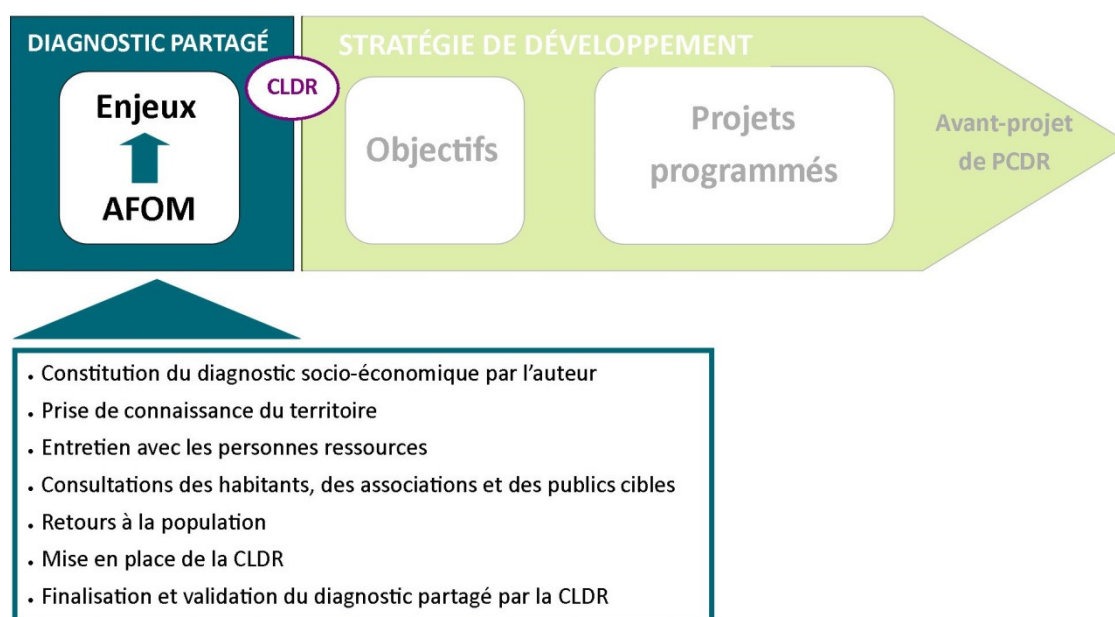
• Définitions

Le **diagnostic partagé (DP)** est le résultat du croisement d'informations de deux types : celles venant de sources dites objectives (basées sur une analyse approfondie du territoire, le diagnostic socio-économique) et celles issues de sources plus subjectives comme les vécus et ressentis partagés lors des consultations des acteurs locaux et de la population.

Il s'agit en fait d'une étape dans la construction de la stratégie de développement. Elle consiste essentiellement à **identifier les principaux enjeux du territoire à partir desquels seront déterminés les objectifs de développement et les projets à réaliser pour y parvenir.**

Pour leur part, **les enjeux** sont des faits ou des tendances relevés par le diagnostic partagé sur lesquels il faudrait agir, soit parce qu'ils sont susceptibles de générer des bénéfices, soit parce qu'ils constituent une menace à anticiper.

Dans le cas de Hannut, le diagnostic partagé se présente sous la forme de 32 enjeux identifiés à l'aide de grilles « Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces » (AFOM) combinées.



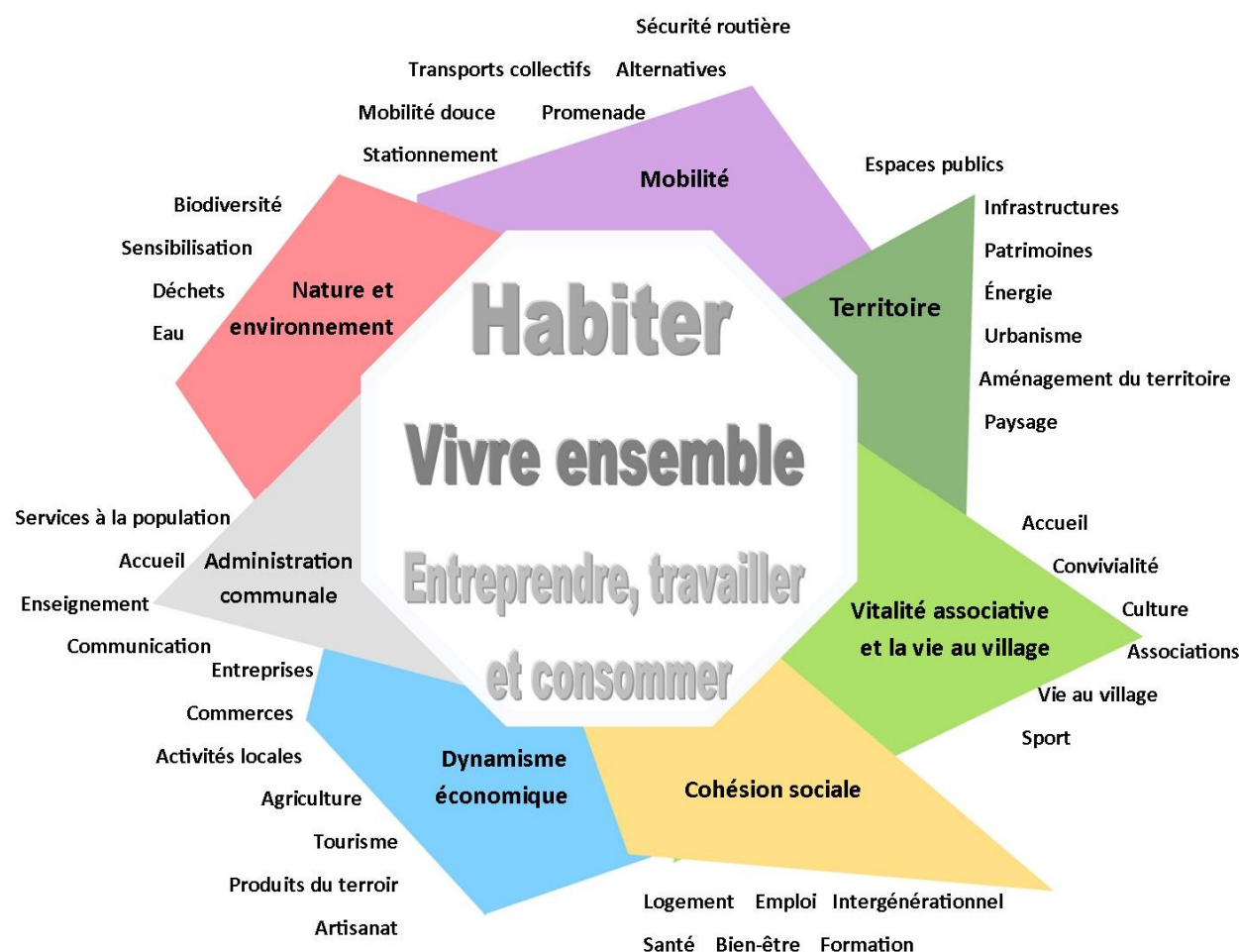
• Construction du Diagnostic partagé

Suite aux consultations de 2012-2013, une version intermédiaire du « diagnostic partagé » a été discutée avec le collège communal, la commission ruralité du conseil communal (mars 2013) et ensuite, les membres de la CLDR lors de deux séances plénières en 2013. Cela permet, lors de CLDR plénières en 2014, d'adapter la version finale du diagnostic partagé qui se présentait sous la forme d'une série de « **Cahiers thématiques** ». Ces cahiers ont servi de base d'analyse aux groupes de travail afin de définir les objectifs, puis les projets à réaliser pour y parvenir.

Une thématique spécifique « Administration communale » n'a pas fait comme les autres, l'objet d'un cahier et a été traitée spécifiquement avec le personnel communal.

1. RÉSUMÉ DES ENJEUX

Le diagnostic partagé de l'ODR/A21I de Hannut se présente sous la forme de 32 enjeux répartis en 7 thématiques regroupant différents sous-thèmes :



Les thématiques sont organisées selon une numérotation arbitraire qui est également maintenue dans la partie consacrée aux objectifs de développement. Cette numérotation ne doit pas être interprétée comme un ordre d'importance. Elle suit simplement le calendrier des réunions et a été maintenue telle quelle pour des raisons de fonctionnalité.

Dans les pages suivantes, chaque thématique est construite de la même manière : un chapitre descriptif suivi d'une grille « atouts-faiblesses-opportunité-menaces » et enfin, les enjeux du territoire qui clôturent les thématiques.

Les apports spécifiques issus des consultations sont indiqués en *italique dans les grilles AFOM*.

Les éléments en italique dans le texte d'état des lieux illustrent des mises à jours par rapport à la situation de 2012.

- **Résumé des enjeux**

1. MOBILITE
Enjeu 1.1 : L'insécurité routière et la dangerosité des déplacements des usagers lents
Enjeu 1.2 : Les difficultés de circulation aux heures d'école dans le centre-ville et aux abords des écoles de villages
Enjeu 1.3 : L'intérêt croissant pour le covoiturage comme alternative de mobilité
Enjeu 1.4 : Les limites des transports en commun comme alternative de mobilité
Enjeu 1.5 : L'intérêt croissant au redéploiement d'un maillage des chemins et sentiers comme alternative de mobilité et pour les loisirs

2. NATURE ET ENVIRONNEMENT
Enjeu 2.1 : Les menaces sur les milieux naturels et déclin de la biodiversité
Enjeu 2.2 : La sensibilisation et l'implication à la nature pour tous
Enjeu 2.3 : La qualité des eaux (souterraines et de surface)
Enjeu 2.4 : Les risques d'inondations et de coulées de boues
Enjeu 2.5 : La place du cours d'eau dans la vie au village
Enjeu 2.6 : La présence de déchets dans les campagnes et le long des routes

3. COHÉSION SOCIALE
Enjeu 3.1 : Les effets de la croissance démographique sur les services et les équipements communautaires et les effets à venir face au vieillissement de la population
Enjeu 3.2 : La présence d'acteurs dynamiques œuvrant pour la cohésion sociale
Enjeu 3.3 : L'accès et la promotion à la santé
Enjeu 3.4 : La nécessité d'assurer un logement décent, adapté mais aussi durable pour tous
Enjeu 3.5 : La difficulté des jeunes et des personnes fragilisées à trouver un emploi

4. DYNAMISME ÉCONOMIQUE
Enjeu 4.1 : Le développement des PME et l'accueil des indépendants
Enjeu 4.2 : L'image et l'accessibilité du centre-ville au regard de l'attractivité commerciale
Enjeu 4.3 : L'importance des activités économiques dans les villages
Enjeu 4.4 : La demande de filières courtes et de produits locaux
Enjeu 4.5 : La régression du nombre d'exploitants agricoles et le manque de relève
Enjeu 4.6 : Un potentiel touristique encore peu développé

5. TERRITOIRE

Enjeu 5.1 : La menace sur le caractère rural et sur l'identité des villages et du centre-ville face à l'urbanisation

Enjeu 5.2 : Des paysages caractéristiques mais souvent dépréciés et de nombreux éléments patrimoniaux, témoins du passé

Enjeu 5.3 : La prise en compte de l'énergie

6. VITALITÉ ASSOCIATIVE ET VIE AU VILLAGE

Enjeu 6.1 : Les relations entre les habitants

Enjeu 6.2 : Les lieux de convivialité et de rencontre au sein des villages et à Hannut centre

Enjeu 6.3 : Le manque de lieux de rencontre pour les jeunes

Enjeu 6.4 : Le développement des services proposés par les comités et associations de village

Enjeu 6.5 : Les difficultés de fonctionnement des associations

7. ADMINISTRATION COMMUNALE

Enjeu 7.1 : Le renforcement de la communication vers les citoyens et de la culture participative

Enjeu 7.2 : L'amélioration des synergies et des collaborations entre les acteurs publics (administration, services,...) en vue de continuer à améliorer les services à la population

1. MOBILITÉ À HANNUT

1.1 Etat des lieux partagé

Hannut se situe au nœud de différentes routes nationales (RN : N80, N64, N69 et R62) et à proximité d'autoroutes (E40 et E42), ce qui permet d'être (en voiture) en moins d'une heure à Namur, Liège et Bruxelles. Le réseau de voiries communales est conséquent (un peu plus de 300 km). Il permet de relier les différents villages entre eux et surtout de rejoindre le centre-ville.

L'utilisation de la voiture est essentielle pour la plupart des Hannutois, surtout pour ceux qui habitent dans les villages. En effet, concilier travail-courses-loisirs-famille est quasi impossible autrement qu'avec un véhicule motorisé sauf si on habite dans le centre-ville d'Hannut, et encore.

La mobilité traversante à Hannut centre s'est allégée ces dernières années grâce à la concrétisation du contournement. La circulation dans l'hyper-centre a également été revue. On observe ponctuellement des problèmes de stationnement dans les zones où se concentrent les commerces et services, et ce, malgré l'existence de nombreux parkings et la mise en zone bleue de certains emplacements.

Hannut ne dispose pas de gare sur son territoire. Les plus proches sont celles de Landen et de Waremme. La commune est traversée par une dizaine de lignes de bus fonctionnelles, permettant d'une part d'alimenter ses écoles, et d'autres part de desservir les gares. *Un rapido bus (TEC) permet de rejoindre Namur depuis 2012.*

Parallèlement, la commune met à disposition des personnes âgées et des personnes en situation de précarité des services de transport à la demande bon marché comme le Allo Taxi et le Taxi sénior. L'association Bon pied Bon œil qui transporte les personnes à mobilité réduite est également active sur le territoire. *Un Taxi junior est entré en fonction en janvier 2015. Il permet aux jeunes de 12 à 26 ans et aux associations de jeunes de rejoindre leurs activités.*

Au niveau de la mobilité douce, malgré un relief propice, le vélo est encore peu utilisé pour les déplacements quotidiens, mais davantage pour les loisirs via le RAVeL, les promenades ou les circuits VTT. Les aménagements cyclables sont encore insuffisants sur la commune. Dans le centre, les aménagements piétons sont généralement de très bonne qualité et adaptés aux personnes à mobilité réduite. En dehors de cette zone et même au centre de certains villages, la qualité des cheminements est plus aléatoire, cela suscite de l'insécurité et de l'inconfort pour les piétons. *En 2016, la commune a mis en place 69 km de chemins agricoles réservés, par la pose de panneaux 'F99c' et 'F101c'. Une dizaine d'itinéraires de promenades couvre l'ensemble des villages de l'entité. Ces itinéraires ont été actualisés en 2015.*

Le covoiturage organisé a également évolué ces dernières années avec la *création en 2015 d'un parking spécifique à l'arrière de l'académie* et avec la participation de la commune à divers projets pour inciter employés et citoyens à utiliser ce mode de déplacement. *Hannut est notamment partie prenante dans le projet Covoit'stop en cours au sein de l'arrondissement Huy-Waremme.*

En 2012, la commune a voté son Plan intercommunal de mobilité en partenariat avec les communes de Geer, Berloz et Waremme.

1.2 Tableau AFOM

En italique, les éléments plus particulièrement signalés lors des consultations.

Focus « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Localisation de la commune. - En général, bonne accessibilité aux différents lieux et entités de la commune. - Aménagements de sécurité en place en de nombreux endroits. - <i>Plan de circulation au centre-ville progressivement assimilé par les habitants et visiteurs.</i> - Finalisation du contournement routier. - 600 places de parking dans le centre. - Système de zone bleue dans l'hyper-centre. - Grands axes routiers qui permettent d'accéder rapidement aux pôles régionaux. - Présence d'un conseiller en mobilité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte dépendance à la voiture. - <i>Accessibilité plus difficile dans certains villages.</i> - Trafic de transit important, notamment de poids lourds. - Différents lieux accidentogènes. - Etat de certaines routes, rues et visibilité difficile. - Vitesse excessive (villages, remembrements,...). - Nombreux kilomètres de routes à entretenir sur le territoire. - Encombrements aux abords d'écoles (heures de pointe). - <i>Difficultés à trouver des places de parking dans le centre à certains moments (heures de pointe, le jour du marché,...).</i> - <i>Sens de circulation mal assimilé.</i>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du Plan intercommunal de mobilité. 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Peu d'emprise sur les décisions concernant les routes régionales.</i>
Focus «TRANSPORT EN COMMUN »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Les lignes TEC desservent la plupart des villages aux heures de pointe de/vers Hannut-centre et les gares. - Gare à Landen. - Ligne express de bus vers Namur. - <i>Transports communaux à la demande.</i> - <i>Présence de Bon pied Bon œil.</i> - <i>Parking covoiturage à la bretelle E40 (Landen) et derrière l'académie.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Certains villages ne sont pas (bien) desservis.</i> - La desserte TEC est réduite en dehors des périodes et horaires scolaires. - <i>L'utilisation du train est dépendante de l'utilisation d'un autre moyen de transport.</i> - <i>Aménagements des arrêts de bus souvent non sécurisés et informations sur les horaires absentes.</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel et Développement de systèmes de covoiturage dont CoVoit'Stop à l'échelle de l'arrondissement Huy-Waremme. 	
Focus « MOBILITÉ DOUCE »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Relief peu accidenté favorable à la pratique du vélo. - <i>RAVeL, véritable épine dorsale douce.</i> - <i>Trottoirs de qualité et accessibles aux PMR dans le centre.</i> - Organisations ponctuelles de rang vélo et d'alternatives dans les écoles. - Nombreux sentiers et divers itinéraires de balades (pied, VTT). - Mise en oeuvre d'un contournement lent. - 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Important sentiment d'insécurité.</i> - <i>Dangerosité des déplacements à vélo et à pied (manque de chemins sécurisés, de sites propres pour le vélo...).</i> - <i>Peu de culture de mobilité douce au quotidien.</i> - Absence de certaines liaisons/chaînons piétons fonctionnels. - <i>Manque de trottoirs en certains lieux fréquentés.</i> - <i>Peu d'aménagements PMR en dehors du centre d'Hannut.</i> - <i>Dépendance des jeunes et des enfants à la voiture (des parents).</i> - Comportements individuels – tout à la voiture.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt grandissant envers la mobilité douce. - <i>Proximité de la Flandre.</i> - Révision du Décret voirie. 	

1.3 Enjeux de la mobilité à Hannut

L'analyse des tableaux « atouts-faiblesses-opportunités-menaces » fin 2013, a permis à la CLDR de définir les enjeux suivants pour « la mobilité » à Hannut :

Enjeu 1.1 : L'insécurité routière et la dangerosité des déplacements des usagers lents

L'insécurité routière, sujet très souvent relevé lors des consultations, concerne à la fois les automobilistes et les usagers lents (piétons, cyclistes ou personnes à mobilité réduite). L'insécurité est présente en de nombreux endroits : à divers carrefours, le long de grands axes de communication, aux jonctions « rapides » entre entités (ex : chemins de remembrement) et parfois dans les cœurs de villages (ex : abords de lieux publics, entrées de village...).

Pour les automobilistes, les dangers proviennent surtout de la vitesse excessive, du manque de visibilité par endroit et de l'état de certaines voiries.

Concernant les déplacements des usagers lents, les dangers sont principalement issus de la vitesse des automobilistes, du manque de trottoirs ou d'accotements, de stationnements inappropriés, du manque d'espaces aménagés aux abords de lieux fréquentés, de l'étroitesse et du mauvais état des chemins et sentiers pour usagers lents ou du manque de passage pour piétons...

Il en résulte notamment que de nombreux trajets qui pourraient se réaliser à pied ou à vélo se font finalement en voiture.

Enjeu 1.2 : Les difficultés de circulation aux heures d'école dans le centre-ville et aux abords des écoles de villages

L'accès et la circulation dans Hannut-centre aux horaires scolaires (arrivées et départs) restent, malgré l'achèvement du contournement routier, une difficulté ciblée par différents acteurs. Cette difficulté résulte de la combinaison de différents facteurs comme l'afflux important de personnes sur une période de temps réduite, l'étroitesse de certaines rues et un sens circulatoire modifié encore mal géré par certains, l'incivisme et enfin, le manque d'aires de dépose-minute aux abords d'écoles.

Il en va de même, à degré variable, aux abords des écoles de villages.

Enjeu 1.3 : L'intérêt croissant pour le covoiturage comme alternative de mobilité

La voiture est le moyen de transport privilégié, de nombreux habitants voient le covoiturage comme une des solutions aux problèmes de déplacement. Ce covoiturage peut se présenter sous différentes formules qui évoluent avec le temps comme le système de VAP (voiture à partager), l'autostop organisé (Covoit'stop), l'utilisation des réseaux sociaux...

Enjeu 1.4 : Les limites des transports en commun comme alternative de mobilité

Hannut est traversée par quelques lignes de bus fonctionnelles permettant d'alimenter les écoles et de desservir les villes de Landen, Waremme, Huy et Namur où se trouvent les gares les plus proches. Les habitants regrettent le peu de fréquence des bus en dehors des heures scolaires et les week-ends. Certains villages sont peu desservis.

En ce qui concerne les TEC, les habitants regrettent également le manque de coordination entre certains bus et l'horaire des trains, la durée des trajets, la localisation et les aménagements des arrêts de bus...

Les chances que les TEC ou la SNCB développent de nouvelles lignes ou augmentent les fréquences sont assez faibles d'autant plus quand la rentabilité n'est pas assurée. Ceci ne signifie cependant pas que la prise en considération et l'examen de certains problèmes ne puissent pas déboucher sur des solutions et améliorer le quotidien des usagers. De même, le développement de transports à la demande est très apprécié et répond à des demandes plus ciblées et des publics plus fragilisés.

Enjeu 1.5 : L'intérêt croissant au redéploiement d'un maillage des chemins et sentiers comme alternative de mobilité et pour les loisirs

Malgré son relief relativement plat, la présence de chemins agricoles et de sentiers dans le cœur des villages et du centre-ville, les alternatives dites « douces » sont encore marginales sur le territoire communal. Le potentiel présent ne demande qu'à être mieux mis en valeur pour le renforcement d'une mobilité douce fonctionnelle ou de loisirs et largement sollicitée par tous les citoyens.

2. NATURE ET L'ENVIRONNEMENT À HANNUT

2.1 Etat des lieux partagé

Les surfaces réservées à la nature (espaces verts, bois, plans d'eau et zones naturelles) sont relativement réduites sur le territoire.

L'étude du réseau écologique (ERE) réalisée dans le cadre du Plan communal de développement de la nature (PCDN) a toutefois mis en évidence un réseau constitué de sites de grand intérêt biologique et d'autres sites intéressants reliés entre eux par un maillage écologique fait de haies, d'alignements d'arbres, de talus herbeux... A Hannut, ce réseau est néanmoins peu développé et fragile.

Hannut est situé sur la ligne de partage des eaux du bassin de l'Escaut et du bassin de la Meuse. Cette limite coupe la commune en deux, entre Poucet et Blehen suivant une orientation sud-ouest/nord-est. Les cours d'eau principaux présents sur le territoire sont : l'Absoule, le ruisseau de Henri Fontaine et la Mehaigne. Le Geer prend sa source à Hannut. La Ville de Hannut est partenaire de deux Contrats de Rivière : le Contrat de rivière Dyle-Gette (pour le sous-bassin de la Gette) et le Contrat de rivière Meuse Aval (pour les sous-bassins de la Mehaigne et du Geer).

La qualité aussi bien physico-chimique qu'organique des cours d'eau traversant le territoire varie de médiocre à moyennement bonne. Hannut compte deux stations d'épuration (STEP). D'autres STEP sont encore à réaliser (en dehors du territoire). Il en va de même du côté du réseau d'égouttage et de collecteurs encore incomplets sur la commune. L'aléa d'inondation est généralement défini comme faible le long de la plupart des cours d'eau (Geer, Wansin, Poucet, Trognée, Mohéry, Roua, fontaine Streel). Seuls les ruisseaux de la Mehaigne et de Henri Fontaine présentent des zones d'aléa d'inondation à risque élevé. Quelques lieux sont également plus sensibles aux coulées de boues.

En 2015, la commune a sollicité la cellule GISER (DGO3) pour diagnostiquer des points sensibles du territoire en matière de coulées boueuses. Cette étude a permis de mettre en place des recommandations et d'initier le dialogue avec les exploitants agricoles concernés.

La collecte des déchets ménagers est réalisée à l'aide de containers à puces. Outre le tri des déchets, ce système de gestion des ordures ménagères a permis de réduire la quantité de déchets tous venants. Un récyparc est localisé dans le zoning hannutois. Malgré ces dispositions et les efforts de la commune et de citoyens volontaires, de nombreux dépôts sauvages égrainent régulièrement les campagnes hannutoises.

2.2 Tableau AFOM

En italique, les éléments plus particulièrement signalés lors des consultations.

Focus « BIODIVERSITE »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de l'existant : Etude du réseau écologique (ERE). - Quelques sites d'intérêt biologique/naturel. - Quelques éléments ponctuels/linéaires : arbres remarquables, haies, vergers... - Commune de plus en plus sensible au sujet. - Divers acteurs/personnes ressources locaux (Natagora Hesbaye médiane, Hannut en Transition, Cens'Equivoque...). - Mobilisation des habitants et des écoles. - Partenariat et sensibilisation des agriculteurs au développement et à la préservation de la nature, mesures agro-environnementales (MAE). - Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts. - Classement de certaines zones et mise en place de plans de gestions adaptés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau écologique peu diversifié, épars et fragmenté. - Disparition d'espèces « ordinaires » : alouettes, hérissons... et abeilles. - Diminution de la variété arboricole : perte d'espèces typiques (saules têtards,), perte d'alignements, disparition de vergers hautes tiges... - Pas de plan de gestion pour les SGIB. - <i>Peu d'espaces verts et de plantations dans le centre de Hannut.</i> - <i>Peu de bois, haies (dans l'espace agricole) et disparition des vergers « traditionnels » hautes tiges autour des villages.</i> - Remembrement agricole plus ancien. - Utilisation de pesticides par le particulier. - Présence d'espèces invasives. - Risque d'érosion du sol et de perte de qualité des terres.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs dynamiques et outils de valorisation et de préservation de la nature (PCDN, Contrats de rivières, Natagora, CRIE...) - Deux Contrats de rivières. 	
Focus « EAU »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne capacité en eau souterraine. - 2 stations d'épuration fonctionnelles. - Mise en place progressive des infrastructures d'épuration des eaux usées. - Actions du PCDN. - <i>Fête des barques à Moxhe.</i> - Evolution des pratiques agricoles et conscientisation des agriculteurs aux eaux de surfaces et souterraines. - Aménagements pour lutter contre les coulées boueuses. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualités physico-chimique et organique des eaux de médiocre à moyennement bon. - Rejets d'eaux usées dans les ruisseaux. - Epuration encore insuffisante. - Réseau de collecteurs peu développé et manque d'égouttage et/ou de filets d'eau dans certains villages. - <i>Mauvaise qualité des abords des cours d'eau, voire érosion des berges.</i> - Présence de plantes et d'espèces invasives. - <i>Sources non valorisées.</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité des eaux souterraines aux nitrates. - <i>Image plutôt négative des cours d'eau.</i> - Présence de quelques zones inondables. - <i>Sentiment d'insécurité face à la problématique des inondations et coulées de boue.</i> - <i>Présence de lieux sensibles aux inondations et aux coulées de boues.</i> - Dégâts suite aux coulées de boues.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Actions des Contrats de rivières. - Projets de STEP sur Hannut (et en dehors). - 	<ul style="list-style-type: none"> - Impossibilité de frayer pour les poissons. - Phénomène d'imperméabilisation du sol et risques de perte de fertilité des terres agricoles. - Impacts dus aux changements climatiques.
Focus « DECHETS »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Dépollution et réaffectation progressives des décharges. - Passage au tri sélectif et présence d'un recyparc et de bulles à verre. - Amélioration des efforts de tri des déchets et d'écoconsommation. - <i>Récupération d'équipements ménagers, meubles, habits... (containers Terre et Maison du cœur).</i> - Collecte de gros encombrants sur demande (Asbl l'Aurore). - <i>Divers évènements de sensibilisation et de ramassage des déchets : journée de l'environnement, BeWapp,...</i> - Equipe communale chargée du ramassage des déchets et un agent constatateur. - Verbalisation des infractions. - Test de nouvelles méthodes (sacs différenciés). 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombreux dépôts d'immondices et déchets jetés dans les campagnes et le long des routes.</i> - <i>Rejet culturel de certains habitants du principe de coût-vérité et sentiment de payer plus qu'avant.</i> - <i>Pas de bulle à verre à Moxhe, Abolens et Bertrée.</i> - Gaspillage alimentaire chez les particuliers et les grandes surfaces. - Les dépôts attirent les dépôts. - Découragement des bénévoles
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Conscientisation de plus en plus forte de tous les acteurs (et dès le plus jeune âge). 	

2.3 Enjeux de la nature et de l'environnement à Hannut

L'analyse des tableaux « atouts-faiblesses-opportunités-menaces » fin 2013, a permis à la CLDR de définir les enjeux suivants pour « la nature et l'environnement » à Hannut :

Enjeu 2.1 : Les menaces sur les milieux naturels et déclin de la biodiversité

La plupart des sites d'intérêt biologique présents sur le territoire communal ne sont concernés par aucun statut de protection. Ceux-ci sont en proie à diverses menaces qui engendrent progressivement leur dégradation ou leur disparition.

Outre ces lieux particulièrement importants, un territoire doit également disposer d'un maximum de capacité d'accueil de la vie sauvage en offrant des abris, des zones de nourrissage et de reproduction ainsi que des possibilités de se déplacer d'un site à l'autre. L'étude du réseau écologique (ERE) de Hannut a permis d'identifier les hauts lieux de la biodiversité mais également les connexions entre eux (maillage). Actuellement, le maillage écologique à Hannut est trop clairsemé ce qui fragilise la biodiversité et freine son développement.

Enjeu 2.2 : La sensibilisation et l'implication à la nature par tous

La conservation de la biodiversité n'est pas uniquement l'affaire de la commune ou de quelques spécialistes et passionnés, mais bien de l'ensemble des habitants. Citoyens, décideurs politiques, ouvriers communaux, agriculteurs ou enseignants, tous peuvent agir à leur échelle pour améliorer la situation.

L'information, la sensibilisation, l'éducation et l'implication de tous les citoyens en passant par la gestion communale des espaces verts induisent à terme une certaine appropriation et des comportements (quotidiens) plus adéquats face au patrimoine naturel commun.

Depuis 2010, Hannut dispose d'un Plan communal de développement de la nature (PCDN), outil idéal pour impliquer les habitants dans des projets « nature »¹. Parallèlement, Hannut a signé une Convention de partenariat avec Natagora Hesbaye médiane pour l'organisation de séances de sensibilisation, de formation et des balades thématiques. La commune est également reconnue « Commune Maya ». Par-là, elle s'est engagée à soutenir l'activité apicole sur son territoire et à maintenir et restaurer un réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs.

Enjeu 2.3 : La qualité des eaux souterraines et de surface

L'assainissement des eaux usées est essentiel au bon état qualitatif des eaux de surfaces et souterraines. Le réseau de collecteurs est encore insuffisamment développé sur le territoire mais trois-quarts du réseau d'égouttage est réalisé.

Pour améliorer cette situation, divers travaux sont en cours et/ou prévus dans les années à venir. Parallèlement, des actions de sensibilisation pour initier des comportements appropriés auprès des riverains sont mises en place via notamment les Contrats de Rivières. Malgré cela, de nombreuses incivilités (rejets d'eaux usées, dépôt de déchets, dépôts de tontes de pelouse, pulvérisations de berges...) sont encore perpétrées sur les divers cours d'eau.

Enjeu 2.4 : Les risques d'inondations et de coulées de boues

Les risques majeurs d'inondations par débordement se rencontrent principalement dans les vallées de la Mehaigne et du Henri Fontaine. La problématique des coulées boueuses inquiète de plus en plus les habitants suite aux événements qu'a connus Hannut en 2011 ou que connaissent régulièrement les communes voisines comme Orp-Jauche et Lincet. Quelques lieux ont été identifiés sur le territoire et ont

¹ Ce dernier a connu une période d'inactivité et est redynamisé depuis 2015.

fait l'objet d'aménagements concertés avec les propriétaires et/ou les exploitants agricoles. Cependant, la crainte de la recrudescence de tels événements reste dans les esprits et la vigilance reste de mise.

Enjeu 2.5 : La place du cours d'eau dans la vie de village

L'appréciation générale des cours d'eau hannutois est assez médiocre. Bien souvent qualifiés « d'égouts à ciel ouvert », ils représentent toutefois un élément identitaire (histoire, technologies...) pour certains citoyens. Les ouvrages d'art (ponts, barrières, pancartes...) contribuent également à cette représentation plus positive du cours d'eau.

Enjeu 2.6 : La présence de déchets dans les campagnes et le long des routes

Outre la gestion des déchets ménagers, la commune assure également le maintien de la propreté publique. Malgré les efforts fournis (équipe communale spécifique, agent constatateur, actions de ramassage par des citoyens volontaires...), de nombreux dépôts sauvages égrainent les campagnes hannutoises. Ces dépôts variés, allant des canettes aux déversements de briquillons, ont des impacts conséquents sur le cadre de vie mais aussi sur les activités agricoles (ex : machines abîmées, bétail blessé, qualité et coûts sur les productions...). Il s'agit d'une des préoccupations majeures des habitants consultés lors des réunions villageoises.

3. COHÉSION SOCIALE À HANNUT

3.1 Etat des lieux partagé

La Ville de Hannut a dépassé les 15.000 habitants, faisant d'elle la deuxième commune la plus habitée de l'arrondissement Huy-Waremme derrière Huy. Un tiers de cette population est installée à Hannut centre. La commune connaît depuis une vingtaine d'années, une croissance démographique importante au départ dans le centre puis dans les villages. Elle attire les ménages avec enfants ; cela se traduit par une proportion de « jeunes » relativement élevée.

En 2012, le prix moyen des maisons, des terrains et des appartements est supérieur aux moyennes régionale et provinciale. Entre 2000 et 2012, le prix moyen des maisons a plus que doublé (+125%). Le prix des terrains augmente également. Le parc de logements hannutois peut être qualifié de relativement ancien, et ce faisant, souvent énergivore, avec une majorité de maisons unifamiliales « 4 façades ». Les appartements sont essentiellement localisés dans le centre-ville où ils se sont multipliés ces dix dernières années.

La perspective théorique d'évolution à l'horizon 2030 est d'environ 18.000 habitants soit 3000 personnes de plus qu'en 2012 (source : IWEPS). Les effets de cette dynamique démographique positive se feront de plus en plus prégnants sur divers aspects de la vie communale, notamment sur les équipements et les services à la population (enseignement, soins de santé, logements, services communaux...) mais aussi sur l'accessibilité en logements et les relations entre les habitants (anciens, nouveaux, jeunes, précarisés...).

En matière de chômage, ce sont principalement les jeunes et les travailleurs les moins qualifiés qui constituent le gros des demandeurs d'emploi.

La commune dispose de nombreux services qui proposent diverses aides au logement, à la formation, à la santé ... (Service social, Service logement, CPAS, nombreuses asbl, Maison de l'emploi...).

En 2014, la commune a entamé son deuxième Plan de Cohésion Sociale couvrant la période 2014-2019. Différentes actions ont été mises en œuvre dans les domaines de l’insertion socio-professionnelle, du logement et de la santé.

3.2 Tableau AFOM

En italique, les éléments plus particulièrement signalés lors des consultations.

Focus « LIENS SOCIAUX ET INTERGENERATIONNELS »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Croissance démographique. - Rajeunissement (relatif) de la population. - Nombreux services pour la petite-enfance et la jeunesse. - Equipements scolaires de proximité répartis sur l’ensemble du territoire. - Projets d’agrandissements dans les différents réseaux scolaires. - <i>Qualité des enseignements.</i> - Nouvelle crèche. - <i>Services de transports à la demande pour les personnes âgées (Taxi sénior) et pour les personnes fragilisées (Allo Taxi).</i> - Accueil des séniors, nouveau Home CPAS et création d’une Résidence service. - Différentes commissions consultatives (séniors, jeunes, personnes handicapées) - <i>Nombreux services (para)communaux actifs et acteurs impliqués pour l’amélioration du cadre et des conditions de vie de divers utilisateurs.</i> - <i>Les personnes âgées sont souvent très actives dans la vie communale.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des ménages d’une ou deux personnes et des familles monoparentales. - Vieillesse général de la population et en particulier de la population du centre-ville. - <i>Problèmes de voisinage.</i> - Saturation des établissements scolaires. - <i>Sentiment d’insécurité et d’isolement des personnes âgées.</i> - <i>Augmentation de la précarité des personnes âgées et des jeunes isolés.</i> - Les bâtiments inoccupés du Home Loriers à Crehen. - Saturation des services et équipements (écoles, sports, loisirs, services à la population...).
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Poids de l’évolution démographique sur les services et les équipements publics. - Phénomène sociétal de perte de la convivialité « rurale ».
Focus « SANTE »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Offre de spécialistes – centre de médecine spécialisée. - Hôpitaux accessibles en dehors de la commune (+- 20-40’) (Waremmes, Huy, 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Accessibilité des hôpitaux sans voiture.</i> - Toutes les demandes de transport à la demande ne peuvent être assurées.

<p>Tirlemont et Liège).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transports à la demande avec priorité pour les déplacements concernant la santé : Allô Taxi, Taxi Seniors et Bon pied Bon œil. - Planning familial. - Actions de prévention (alcool, drogue) au niveau des écoles concertées avec les acteurs sociaux. - Service provincial d'accompagnement psychosocial des personnes fragilisées. - Habitat protégé et soutien des personnes en souffrance mentale. - Services d'aide alimentaire. - Services d'aide à domicile. - Plan de cohésion sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Consommation d'alcool et drogues (assuétudes).</i> - Accueil et logement d'urgence pour les violences familiales. - Absence de cantine durable.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation aux consommations plus responsables. - Installation d'une maison médicale à Braives (2016). 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement des disparités au niveau de l'accès à la santé. - <i>Pénurie de médecins généralistes.</i> - Exclusion de Hannut pour bénéficier d'un plan de cohésion sociale suite à la révision du décret.
Focus « LOGEMENTS »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Appréciation majoritaire des habitants vis-à-vis de leur commune : Hannut, commune rurale, attractive et agréable pour les nouveaux habitants.</i> - Présence de logements publics dont les logements à loyers modérés issus de la première ODR. - Augmentation du nombre d'appartements au centre-ville via notamment la rénovation de bâtiments inoccupés. - Nombreux acteurs et services impliqués dans la lutte contre le « mauvais » logement, l'accompagnement administratif et les primes disponibles. - Plan d'ancrage communal. - Enquête sur la salubrité des logements. - Services meubles, ameublement. - Agence immobilière sociale AIS'Hesbaye 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix des biens immobiliers (maisons, terrains, appartements) – pression immobilière - pression des loyers. - Offre insuffisante en logements publics : logements à loyers modérés, d'urgence, d'insertion, intergénérationnels, de petite taille, pour les personnes à mobilité réduite... - <i>Peu de logements locatifs dans les villages.</i> - Présence de logements insalubres. - Parc de logements relativement anciens et énergivores.

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Primes régionales. - Développement de nouvelles formes d'habitat. - Transcommunalité – Schéma de développement territorial – mise en place d'un réseau des acteurs du logement sur l'arrondissement « Huy-Waremme ». - Réforme de la législation wallonne du logement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuation de la pression immobilière, menace sur le droit au logement. - <i>Paupérisation de certaines catégories de la population.</i> -
Focus « EMPLOIS »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Hannut, sous-pôle régional en matière d'emploi. - Taux de chômage inférieur à la moyenne régionale. - Maison de l'emploi et autres services d'aides et d'informations. - Présence d'une Entreprise de travail adapté (ETA L'Aurore). - Création d'emplois en lien avec le vieillissement de la population. - Agrandissement du zoning permettant l'accueil de nouvelles entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> - Hannut n'est pas un pôle d'emplois d'envergure. - Peu d'emplois ouvriers. - <i>Mobilité nécessaire pour se former.</i> - <i>Manque de Jobs-étudiants par rapport à la demande.</i> - <i>Augmentation des demandes d'aide de la part d'indépendants.</i>
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du taux de chômage et de la précarité.

3.3 Enjeux de la Cohésion sociale à Hannut

L'analyse des tableaux « atouts-faiblesses-opportunités-menaces » fin 2013, a permis à la CLDR de définir les enjeux suivants pour « la cohésion sociale » à Hannut :

Enjeu 3.1 : Les effets de la croissance démographique sur les services et les équipements communautaires et les effets à venir du vieillissement de la population

La croissance démographique soutenue que connaît et va continuer à connaître la région dans les années à venir, a et aura des effets sur de nombreux aspects de la vie communale. Ce sera notamment le cas des équipements et des services à la population déjà saturés comme les écoles, l'académie, les clubs de sports...

Même si la part relative des personnes âgées est moindre que celles des autres catégories de la population, la prise en compte du vieillissement de la population reste essentielle. Il existe déjà un certain nombre d'actions et de services à leurs égards (taxi senior, repas à domicile...). Ceux-ci sont appréciés des

habitants mais fort est de constater qu'une partie des séniors n'en profitent pas. Malgré la présence de services de mobilité, la mobilité des personnes âgées dans les villages et l'accès aux commerces, pharmacie, services... ont souvent été cités comme étant problématiques lors des réunions villageoises. Le sentiment d'insécurité et d'isolement ont également été soulignés.

Enjeu 3.2 : La présence d'acteurs dynamiques œuvrant pour la cohésion sociale

Il existe à Hannut toute une série de services et d'acteurs agissant pour la mixité et l'intégration sociale d'habitants plus fragilisés. Lors des consultations, les habitants ont rappelé l'importance de ces actions et plus globalement de la mixité sociale à encourager par le développement de synergies entre les habitants.

Enjeu 3.3 : L'accès et la promotion à la santé

L'offre en soins de santé reste relativement bonne sur la commune et à proximité. L'accès à la santé ne se borne toutefois pas uniquement à la disponibilité de médecins ou d'hôpitaux mais se joue également via la sensibilisation à une bonne hygiène de vie.

Enjeu 3.4 : La nécessité d'assurer un logement décent, adapté mais aussi durable pour tous

Lors des consultations, les habitants ont très souvent souligné la difficulté pour certaines catégories de ménages à trouver un logement (acquisitif ou locatif) adapté à leurs besoins et à des prix abordables de manière équilibrée (mixité).

Parallèlement, le parc de logements hannutois peut être qualifié de relativement ancien, et donc énergivore. Les coûts de fonctionnement des logements en matière de chauffage et d'électricité sont au cœur des préoccupations actuelles de tous les citoyens.

Enjeu 3.5 : Les difficultés des jeunes et des personnes fragilisées à trouver un emploi

Même si Hannut connaît un taux d'emploi un peu meilleur que la moyenne régionale, le chômage des jeunes et la difficulté pour les personnes fragilisées à trouver un emploi rappellent entre autre que cette problématique doit rester centrale.

En termes de formation, Hannut ne dispose pas d'outil de taille pour organiser chez elle des formations qualifiantes. L'accessibilité des centres de formation de la région pose souvent problème aux demandeurs les plus fragilisés.

4. DYNAMISME ÉCONOMIQUE À HANNUT

4.1 Etat des lieux partagé

Hannut est un sous-pôle régional en matière de commerces, d'activités économiques et d'emplois. Elle rayonne sur elle-même et sur les communes limitrophes. Toutefois, elle ne dispose pas de « fleurons » capables au point de vue commercial, d'attirer une clientèle transrégionale et, au point de vue économique, permettant d'occuper de nombreux travailleurs et de tirer dans son sillage une nuée de sous-traitants.

Les commerces sont principalement implantés dans le centre de Hannut ou le long des grands axes routiers aux abords de Hannut. Peu sont encore présents dans les villages. La commune s'est dotée d'une

Cellule de Gestion du Centre-ville et d'un Schéma de développement commercial (SDC) (*actualisé en 2016*). Ce document permet aux décideurs d'orienter les décisions en la matière.

Hannut dispose d'une zone d'activités économiques gérée par l'intercommunale de développement économique SPI. Depuis 2011, cette zone a été étendue pour pouvoir accueillir davantage d'entreprises. Un deuxième zoning, plus petit, est situé à Avin.

De nombreux indépendants sont installés sur le territoire, certains dans les villages. Leurs activités sont diverses (manutention, commerces, services...) tout comme leur rayonnement.

Evidemment, à l'instar de toute la Hesbaye, la commune jouit de vastes étendues de terres limoneuses dont la richesse permet le développement de grandes cultures (céréales, cultures industrielles et maraîchage). Au moins 75% du territoire est voué à cette activité tandis que 10% accueille élevages et friches agricoles. Et même si l'agriculture ne pourvoit plus qu'une centaine d'emplois directs (diminution régulière partout en Wallonie), elle joue encore un rôle économique important.

Enfin, en ce qui concerne le tourisme, Hannut accueille régulièrement quelques événements majeurs (cross, 24h puzzle, Saga Africa...) mais ne dispose quasiment pas d'attractions touristiques au rayonnement dépassant ses frontières (exceptés le Musée de la boîte en fer blanc ou la Brasserie du Flo). *La révision du décret concernant les Maisons du Tourisme effective depuis 2017 permet désormais à la commune de faire appel à cet outil. A noter, que la commune dispose depuis 2016 d'un Office du tourisme.*

4.2 Tableau AFOM

En italique, les éléments plus particulièrement signalés lors des consultations.

Focus « COMMERCES »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - La Cellule Gestion du centre-ville (GCV). - L'Union des commerçant Hannutois (UCCH) - Présence d'un Schéma de Développement Commercial (SDC) comme outil d'aide à la décision. - <i>Hannut est un pôle en matière de commerces, de services et scolaire.</i> - Zone de chalandise importante et quasi complète. - <i>Offre « restaurants – café » assez importante.</i> - <i>Marché du lundi et petits marchés artisanaux.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Absence d'une grande enseigne textile.</i> - <i>Disparition dans le centre-ville de certains types de commerces : boucherie, poissonnerie, magasin culturel...</i> - Peu de grandes surfaces disponibles au centre-ville – étroitesse des bâtiments disponibles – stationnement perçu moins aisés. - <i>Peu de commerces de proximité dans les villages.</i> - Développement de commerces surtout le long des grands axes. - Pas d'Agence de développement local. - <i>Perte d'attractivité du Centre-ville.</i> - <i>Essoufflement du marché du lundi.</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du contournement routier. - Nombre croissant d'habitants dans toute la région. - Modifications des comportements de 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Phénomène sociétal de disparition des commerces et de l'horeca dans la de nombreux villages.</i>

consommation : retour des clients vers le « local » et « l'artisanal ».	
Focus « ENTREPRISES »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Agrandissement de la zone d'activités économiques (ZAE). - Pôle sous-régional situé à proximité d'axes routiers et non loin des pôles (Liège-Bruxelles-Namur) - <i>Bonne acceptation du zoning et des entreprises.</i> - Nombreuses PME et indépendants sur tout le territoire. - Présence de la SPI et de Meuse Condroz Hesbaye comme acteurs du développement économique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de gros employeur privé. - <i>Activités économiques limitées dans les villages.</i> - <i>Accompagnement local limité pour se lancer comme nouvel entrepreneur : administratif, réglementaire, investissements,...</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de nouveaux services, du télétravail, des énergies vertes... - Le projet de création d'un centre d'affaires au niveau de l'arrondissement Huy-Waremme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence régionale.
Focus « AGRICULTURE »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des sols limoneux. - Surfaces agricoles et enherbées importantes. - <i>Exploitations essentiellement familiales.</i> - Savoir-faire et proximité de grandes entreprises agro-alimentaires. - Présence d'un magasin D'Ici et de Promogest dans certains supermarchés. - Acteurs et organismes de formation à proximité. - Mise en place de maraîchage biologique par l'ETA « L'Aurore ». 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Image négative de l'agriculture traditionnelle.</i> - Relations de voisinage parfois difficiles et méconnaissance de l'activité agricole. - <i>Contradictions entre les vécus et les attentes de chacun.</i> - <i>Peu de diversifications agricoles, peu de valorisation de produits locaux, peu de filières courtes, bio...</i> - Diminution du nombre d'exploitations mais augmentation de leur taille. - <i>Complexité du métier d'agriculteur : réglementations, formalités administratives...</i> - <i>Insécurité financière de nombreux exploitants agricoles.</i> - <i>Circulation des charrois agricoles pas toujours aisée.</i> - <i>Pression foncière et augmentation des prix des terrains.</i> - Moyenne d'âge élevée des exploitants et peu de relève

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des pratiques agricoles. - Evolution des comportements de consommation ouvrant la porte à des diversifications. - Développement du tourisme, d'accueil social à la ferme... - Développement de la coopérative «Hesbicoop » 	<ul style="list-style-type: none"> - Tendances négatives générales. - <i>Disparition de l'agriculture familiale.</i> - Recrudescence des événements climatiques pesant sur la rentabilité des exploitations.
Focus « TOURISME »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Hannut Tourisme Promotion (HTP).</i> - <i>Brasserie du Flo (projet de la 1^{ère} ODR).</i> - <i>Musée de la boîte en fer blanc.</i> - Nombreux châteaux, fermes et bâtisses remarquables. - Petit patrimoine, histoire et tumuli. - RAVeL, circuits de randonnées (pied-vélo) et GR. - Evénements et activités renommés (cross, 24h puzzle ...). - Création d'un Office du Tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de moyens pour le tourisme. - Pas de grosse structure (locomotive) touristique - Hannut n'appartenait à aucune Maison du tourisme jusqu'en 2017. - Peu d'hébergements. - <i>Image peu touristique de la Hesbaye.</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une nouvelle Maison du tourisme intégrant Hannut sur son territoire d'action (2017). - Coopération transcommunale. - Proximité de la Flandre. - Tourisme d'un jour ou de court séjour. - Evolution des consommations touristiques. 	

4.3 Enjeux du dynamisme économique à Hannut

L'analyse des tableaux « atouts-faiblesses-opportunités-menaces » fin 2013, a permis à la CLDR de définir les enjeux suivants pour « le dynamisme économique » à Hannut :

Enjeu 4.1 : Le développement des PME et l'accueil des indépendants

Hannut dispose d'une zone d'activité économique récemment agrandie. Cette zone bien perçue par les habitants n'est pour autant pas l'unique solution pour dynamiser le tissu économique et créer des emplois. Ainsi, le Centre-ville, les villages, d'anciens sites à reconverter... sont autant de lieux à potentiel de déploiement pour accueillir de l'activité économique, et en particulier des PME et indépendants.

Parallèlement, les indépendants hannutois connaissent parfois des difficultés pour gérer certains aspects administratifs inhérents à leur métier. Les porteurs de projets quant à eux n'identifient pas toujours de manière aisée les personnes ressources ou les informations nécessaires à la faisabilité et la mise en place de leur activité.

Enjeu 4.2 : L'image et l'accessibilité du centre-ville au regard de l'attractivité commerciale

Hannut-centre dispose de nombreux commerces. Ceux-ci sont répartis en trois pôles principaux. Le pôle Centre-ville, bien qu'encore assez alerte est sous pression : produits de plus haut de gamme, accessibilité et parkings moins aisés que pour les commerces des deux autres pôles, image du centre-ville mal perçue par certains (qualité des bâtis, insécurité des cafés) bien que divers aménagements publics et surtout diverses actions (propreté, convivialité...) y aient été organisées ces dernières années (ex : Grand-Place).

Pourtant les commerces du centre ne manquent pas d'atouts : dynamisme des acteurs (Cellule Gestion du Centre-Ville, l'Union des commerçants « UCCH » ...), gamme relativement complète, proximité avec les services communaux, les écoles et de nombreuses autres infrastructures...

Enjeu 4.3 : L'importance des activités économiques dans les villages

Pour de nombreux habitants, il est primordial de garder des activités économiques (agriculteurs, artisans, PME, commerces...) dans les villages afin d'enrayer tant que possible le phénomène de « village dortoir ». L'emploi dans les villages est surtout agricole ou indépendant. Peu de commerces y sont encore présents bien que des activités de service s'y installent progressivement. Cafés, boulangeries et superettes y apportent pourtant aussi une dimension sociale, et sont souhaités par de nombreux habitants.

Enjeu 4.4 : La demande de filières courtes et de produits locaux

Le « célèbre » marché du lundi est apprécié, bien que perçu de moins en moins attirant par certains (gamme de produits plus réduite qu'auparavant, peu de producteurs du cru...). De même, les petits marchés artisanaux, le salon de la bière... sont des initiatives fort appréciées.

Les habitants voient dans le développement de filières courtes une opportunité réelle de développement économique et un certain salut notamment face aux crises de l'alimentation. De leur côté, les agriculteurs se montrent plus dubitatifs notamment face aux charges administratives que de telles diversifications impliquent.

Enjeu 4.5 : La régression du nombre d'exploitants agricoles et le manque de relève

Comme partout en Wallonie, le nombre d'agriculteurs, leur âge moyen élevé et le manque de relève menacent l'avenir du secteur même si les surfaces agricoles restent relativement stables. Les agriculteurs et plus particulièrement les exploitations agricoles familiales font face à des problématiques dépassant souvent le simple cadre local.

Enjeu 4.6 : Un potentiel touristique encore peu développé

Hannut ou plus largement la Hesbaye ne sont pas ce qu'on peut appeler une zone touristique d'envergure. Hannut présente toutefois quelques attraits (Brasserie du Flo, Horéca, Musée des boîtes en fer blanc, des éléments de patrimoine bâti et historique...). Selon certains, elle pourrait avoir une meilleure carte à jouer en se concentrant sur un thème spécifique à son territoire. Certains proposent qu'elle se base sur ses promenades (pédestres et surtout vélo vu son relief plat) ; d'autres, sur du tourisme d'un jour construit autour de « bouquets » de visites à réaliser, d'autres encore, sur le tourisme évènementiel déjà présent (rallye, cross, 24h puzzle...) ou sur l'histoire locale... Les idées ne manquent donc pas.

Situées en bout de Province et de frontière régionale, Hannut et les communes limitrophes s'en retrouvent fortement isolées. Ce positionnement influe sur les possibilités de développement touristique. La question de l'association ou du partenariat avec des communes voisines est régulièrement discutée.

5. TERRITOIRE DE HANNUT

5.1 Etat des lieux partagé

Hannut est un petit centre urbain polarisateur situé plus ou moins au centre géométrique du territoire communal. Il concentre la quasi-totalité des commerces, des équipements et des services. Les villages, à l'exception de quelques cas isolés, sont essentiellement affectés aux fonctions agricoles et résidentielles. Ainsi, bien qu'ayant le statut de Ville, Hannut peut être qualifié de commune rurale.

Ce cadre rural attractif, combiné à une localisation et une accessibilité intéressantes, a attiré de nombreux habitants favorisant ainsi l'urbanisation de la commune sous forme de nombreuses maisons individuelles et plus récemment des appartements au centre-ville. A l'heure actuelle, le rythme d'urbanisation demeure rapide et les perspectives démographiques continuent dans ce sens pour les prochaines décennies. Plusieurs projets de création de nouveaux quartiers existent et participeront de manière importante à la croissance de la superficie occupée par les terrains résidentiels. Pour gérer au mieux cette urbanisation croissante, la commune s'est dotée ou a actualisé des outils de gestion du territoire, à savoir : le Schéma de structure communal, le Règlement communal d'urbanisme et des Opérations de revitalisation et de rénovation urbaines.

Comme l'attestent diverses découvertes archéologiques, la région est fréquentée par l'homme au moins depuis le néolithique. Des traces de l'époque gallo-romaine sont également présentes sur le territoire mais peu d'études spécifiques à Hannut existent actuellement. Le patrimoine architectural et bâti hannutois présente de nombreux édifices localisés dans les différents villages. Ce patrimoine est d'une grande diversité d'époque, de style et de typologie. Sur 190 biens repris dans le projet d'Inventaire du Patrimoine Monumental de la commune, 17 bâtiments sont classés.

Les grands paysages ouverts typiques de la Hesbaye tiennent leur origine dans l'openfield du Moyen âge et résultent de l'exploitation des sols limoneux qui constituent encore aujourd'hui le support d'une

agriculture riche et productive. La grande qualité des sols limoneux se traduit par la prédominance des labours en parcelles de grandes tailles. Les vues y sont longues et diversifiées au fil des saisons.

La question énergétique s'invite de plus en plus dans les débats et le quotidien des communes. Cependant La Hesbaye, avec son très bon potentiel venteux lié aux grandes étendues de terres agricoles, voit de nombreux projets et promoteurs se proposer. Quant aux autres sources d'énergie renouvelable, leur potentiel est encore peu chiffré sur le territoire. La signature de la Convention des Maires par le Conseil communal en décembre 2016 permet le démarrage d'une démarche concrète en la matière. Parallèlement, la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) ou à la performance énergétique des bâtiments (PEB) se développe auprès des citoyens et au sein de l'administration.

5.2 Tableau AFOM

En italique, les éléments plus particulièrement signalés lors des consultations.

Focus « AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET ESPACES PUBLICS »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Hannut, ville tranquille, rurale et dynamique.</i> - Une ville centre et des pôles villageois périphériques qui gravitent autour de manière relativement équilibrée. - Attractivité résidentielle. - Auréoles villageoises plus ou moins bien conservées. - Zone agricole de grande superficie. - Potentiel urbanisable important. - <i>Amélioration du centre de Hannut suite aux Opérations de revitalisation et de rénovation urbaines.</i> - Présence d'outils de gestion du territoire : Schéma de structure et Règlement communal d'urbanisme. - Une première ODR dans les années 1990. - Aménagement de Zones d'aménagement communal concerté (ZACC). 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression foncière. - Plan de secteur qui encourage l'urbanisation linéaire : les villages se sont étendus de manière linéaire le long des routes (mitage de l'espace et urbanisation en ruban) - <i>Peu d'espaces conviviaux/verts dans Hannut centre et dans certains villages.</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau code de l'aménagement du territoire (2017). 	<ul style="list-style-type: none"> - Phénomène de perte de caractère « rural » et d'individualisme.
Focus « PAYSAGE ET PATRIMOINE »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Caractère rural bien conservé à travers le patrimoine naturel, paysager et bâti.</i> - <i>Paysages ruraux typiques de l'openfield.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysages « fragiles » (« Tout se voit de très loin »). - Certains éléments sont mal intégrés.

<ul style="list-style-type: none"> - <i>Paysage dynamique : variations en fonction des saisons.</i> - Auréoles villageoises et différents éléments de patrimoine encore bien intégrés. - Présence de tuffeau dans les villages du nord. - Présence de périmètres d'intérêt paysager (PIP) et de points de vue remarquables (Adesa). - <i>Nombreux édifices patrimoniaux situés dans les villages et histoire locale plutôt riche.</i> - Patrimoine d'une grande diversité (époques, styles, typologie...). - Mise en place de la Commission d'histoire locale. - Attachement important des habitants à leur commune, son histoire et son patrimoine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Densification de l'habitat : rurbanisation, perte de l'aurole villageoise en certains endroits. - <i>Visibilité et mise en valeur du patrimoine.</i> - <i>Déficit d'associations locales qui œuvrent dans la préservation du petit patrimoine.</i> - Fermeture et appauvrissement du paysage (développement linéaire de l'habitat, disparition de l'aurole villageoise, projets d'éoliennes...) - <i>Disparition d'éléments du patrimoine – détérioration de celui-ci par l'inaction et/ou lors de rénovations privées.</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Développement du tourisme dans l'arrondissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût de la mise en valeur et de l'entretien des éléments patrimoniaux.
Focus « ENERGIE »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel « énergétique » latent. - Acteurs de sensibilisation et d'aides (Conseiller en énergie CPAS, Ecopasseur). - Projet « 31 communes au soleil » - panneaux solaires sur des bâtiments publics. - Suivi chiffré des consommations, productions... notamment au niveau des bâtiments communaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'informations, d'études concernant le potentiel réel. - <i>Impacts des projets éoliens sur l'environnement, les paysages et les habitants.</i> - Accès limité (Hannut centre) au gaz naturel. - Dépendance à la voiture. - Parc logement relativement vieux (et donc énergivore). - Habitants peu impliqués.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Initiatives européennes et régionales : Convention des Maires. - Appel à projet UREBA. - Développement des financements participatifs et des coopératives. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression des développeurs éoliens pour de nouveaux projets. - Explosion de la facture énergétique. - Augmentation des coûts des rénovations énergétiques. - Dépendance totale aux énergies fossiles et au nucléaire.

5.3 Enjeux du territoire de Hannut

L'analyse des tableaux « atouts-faiblesses-opportunités-menaces » fin 2013, a permis à la CLDR de définir les enjeux suivants pour « le territoire » à Hannut :

Enjeu 5.1 : La menace sur le caractère rural et sur l'identité des villages et du centre-ville face à l'urbanisation

De manière générale, les habitants apprécient leur commune, leurs villages et leur cadre de vie. Pour eux, cela contribue grandement à leur qualité de vie. Ce constat est confirmé notamment par les qualificatifs utilisés par les habitants pour décrire leur commune : ville à la campagne, tranquille, calme, rurale... Les habitants considèrent que ce cadre tant apprécié est aujourd'hui en danger et mis à mal par l'urbanisation croissante que connaît la région.

Les mises à jour récentes du Schéma de structure et du Règlement d'urbanisme concourent à veiller au bon aménagement de l'espace urbain et villageois.

Enjeu 5.2 : Des paysages caractéristiques mais souvent dépréciés et de nombreux éléments patrimoniaux, témoins du passé

Malgré l'appréciation du cadre tranquille, rural... par les habitants, les paysages ouverts hesbignons tels qu'ils se retrouvent à Hannut, souffrent d'une appréciation souvent faible. Ils présentent pourtant des spécificités fortes qui abritent un patrimoine historique, bâti, culturel, naturel et paysager important mais bien souvent méconnu et peu exploité.

En effet, ces éléments patrimoniaux, même s'ils évoluent, reflètent encore fortement les caractéristiques traditionnelles de la Hesbaye. Lors des consultations, les habitants ont souvent souligné l'importance de la mise en valeur de cette richesse patrimoniale via par exemple des panneaux didactiques, des balises historiques...

Enjeu 5.3 : La prise en compte de l'énergie

Comme le stipule la stratégie européenne 2020 « le paquet 2020 s'applique au travers de l'ensemble des politiques territoriales dont le niveau communal. Au vu de l'accroissement des besoins énergétiques, de la diminution des ressources et parallèlement au réchauffement climatique et de ses effets, la prise en compte générale de l'énergie constitue un enjeu majeur des collectivités pour les prochaines décennies ». Les politiques à mener concernent tout à la fois l'aménagement du territoire, les politiques environnementales, le logement, la mobilité et les politiques énergétiques.

6. VITALITÉ ASSOCIATIVE ET VIE AU VILLAGE

6.1 Etat des lieux partagé

Une chose est certaine, la richesse associative de Hannut est appréciée et félicitée par l'ensemble des Hannutois consultés. Cette richesse permet aux habitants de participer à bon nombre d'activités aussi bien culturelles, sportives ou de loisir. Très peu d'activités semblent faire défaut. Côté participation, celle-ci est souvent bonne car au nombre d'Hannutois se rajoutent les habitants de communes limitrophes. Pour de nombreuses infrastructures, cet apport extérieur représente en moyenne 50% des membres, pesant même fortement sur leur état de saturation.

La grande majorité des activités culturelles et sportives se déroulent à Hannut, moins dans les villages. Or, la vitalité des villages dépend en bonne partie des activités qui s’y déroulent. Si de ce côté, certains villages s’en sortent bien, c’est loin d’être le cas pour la majorité de ceux-ci, et les habitants y déplorent parfois l’absence d’activités sportives, culturelles, commerciales, économiques...

Heureusement, quasiment tous les villages disposent d’un comité qui lui apporte une dimension sociale et conviviale essentielle en développant de nombreuses activités : fêtes, soupers, rencontres... mais ceux-ci aussi fonctionnent et rayonnent à géométrie variable, et nombre d’entre eux souffrent d’un manque de bénévoles.

Les espaces publics de loisirs et de rencontre, y compris les salles villageoises, contribuent au renforcement de la vie sociale et au bien vivre ensemble dans toute la commune. Certains lieux publics ont été cités lors des consultations. Cependant, de nombreux habitants en souhaitent davantage ou plus en phase avec les différentes attentes : espaces de jeux, de loisirs, nature, intergénérationnel, adaptés aux jeunes... Quant aux salles ou maisons de villages, leur présence est plus qu’appréciée. Leur absence dans quelques entités pèse sur les comités et les dynamiques villageoises.

6.2 Tableau AFOM

En italique, les éléments plus particulièrement signalés lors des consultations.

Focus « VITALITE ASSOCIATIVE »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Vie associative riche et variée autant culturelle, que sportive et de loisirs.</i> - <i>Nombreux acteurs dynamiques et appréciés.</i> - <i>Réseau développé de petites salles et de salles de villages.</i> - <i>Présence d’une Académie, d’une bibliothèque, d’une Maison des jeunes, ...</i> - Présence d’un marché couvert. - Présence d’un pôle jeunesse « La Saline ». - <i>Equipements sportifs de qualité.</i> - <i>Créneaux communaux de communication : site internet, bulletin communal, blog...</i> - Présence d’une Régie communale autonome (RCA). - Implication plus large des associations dans la vie locale (pas que via leur domaine d’action). - <i>Potentiel en « petits groupes musicaux ».</i> - <i>Décentralisation d’activités vers les salles de villages disposant de plages horaires libres.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Saturation et/ou vétusté de certaines infrastructures (ex : piscine, site de la Salinne,...)</i> - <i>Gestion de plus en plus pesante des aspects administratifs pour les associations.</i> - <i>Manque de bénévoles et de relève.</i> - <i>Peu de collaboration, communication entre associations.</i> - <i>Manque d’une grande salle polyvalente.</i> - Accessibilité en modes doux et/ou PMR à certaines infrastructures. - <i>Signalisation de certains lieux culturels et sportifs.</i> - <i>Manque de lieu de rencontre pour les jeunes.</i>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la population dans la région. - Nouveau décret sur les Centres culturels et renforcement de l'équipe du Centre culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des frais de fonctionnement (location de salle) et des coûts de l'énergie.
Focus « VIE AU VILLAGE »	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Comité de village présent dans quasiment tous les villages.</i> - Rénovation de nombreuses maisons de village suite à la 1^{ère} ODR. - Tarif de location préférentiel pour les habitants du village. - <i>Fêtes de village et nombreuses autres activités conviviales (Halloween, Saint-Nicolas, accueil...) renforçant les relations entre habitants.</i> - <i>Travaux d'amélioration du centre de Hannut.</i> - Accueil des habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Certains comités vivent ou vivent en vase clos. - <i>Difficulté d'impliquer les habitants aux activités proposées par les comités de villages.</i> - <i>Les gens se connaissent de moins en moins.</i> - <i>Absence de salle dans certains villages (Abolens, Avernas-le-Bauduin, Merdorp, Wansin) et peu de lieux ou saturation des salles à Hannut-centre</i> - <i>Critères de location/mise à disposition (des salles-village) hétéroclites d'un village à l'autre.</i> - <i>Vétusté et charges énergétiques de salles en activité.</i> - <i>Stationnement aux abords de certaines salles.</i> - <i>Peu d'« accueil villageois » des nouveaux habitants.</i> - <i>Problèmes relationnels (voisinage, face à certaines activités agricoles ou économiques...).</i> - <i>Manque d'espaces conviviaux (place, aire de jeux, bancs, parcs...) dont à Hannut-centre.</i> - <i>Propreté de certains endroits et des campagnes.</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Révision du Contrat de gestion des salles de village. - Dynamisme de nouveaux habitants. - Réappropriation de lieux oubliés. - Remise en état de lieux naturels et de cours d'eau. - Développement de liaisons douces entre entités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impersonnalisation des villages. - Dégradation des maisons de village. - Arrêts des activités des comités de village.

6.3 Enjeux de la vitalité associative et de la vie au village à Hannut

L'analyse des tableaux « atouts-faiblesses-opportunités-menaces » fin 2013, a permis à la CLDR de définir les enjeux suivants pour « la vitalité associative et la vie au village » à Hannut :

Enjeu 6.1 : Les relations entre les habitants

Les rapports entre habitants dictent généralement le climat d'un village, d'un quartier et le plaisir d'y vivre. L'humain est la ressource essentielle au bien vivre ensemble.

L'accueil des nouveaux habitants, bien qu'organisé deux fois par an par la commune (rencontre et pack d'accueil), ne présente pas les effets escomptés surtout au sein du village dans lequel ces nouveaux habitants viennent de s'installer. Il n'est pas rare que certains nouveaux habitants vivent déjà depuis plusieurs années sur le territoire avant de commencer à s'intégrer dans la vie socio-collective locale.

Les relations entre anciens et nouveaux habitants, ou plus spécifiquement entre agriculteurs et habitants (image ternie de l'agriculture traditionnelle) peuvent impacter négativement la vie au village et le quotidien.

Enjeu 6.2 : Les lieux de convivialité et de rencontre au sein des villages et Hannut centre

Les villages sont des lieux où les habitants cherchent à la fois la tranquillité et des possibilités pour s'y détendre (après journée, le week-end...). Beaucoup y espèrent de petits coins pour s'arrêter un instant en admirant un paysage, une rivière ou des enfants jouer. D'autres voudraient s'y promener en sécurité en s'arrêtant quelques instants devant une fontaine, une belle ferme ou une potale oubliée ou simplement pour se reposer ou converser avec un autre passant. Les parents et grands-parents souhaitent emmener leurs petits enfants à une plaine de jeux ou près d'un étang où le vieux pain rassis fera le plaisir des canards... Bref, beaucoup espèrent voir dans leur village mais aussi dans Hannut centre de nombreux lieux plaisants où rencontrer d'autres citoyens.

La présence ou l'absence de locaux conditionnent souvent le dynamisme d'un comité. Tout en n'étant pas une condition nécessaire à la tenue d'évènements, les maisons de villages constituent tout de même un atout plus qu'apprécié. L'absence de locaux dans certains villages, d'une grande salle culturelle polyvalente, d'un cinéma, de lieux d'accueil d'artistes ont également été regrettés par les habitants et acteurs de terrain.

Enjeu 6.3 : Le manque de lieux de rencontre pour les jeunes

Hannut compte beaucoup de jeunes habitants et en attire tout autant des entités voisines. Si les infrastructures sportives ne manquent pas, on note l'absence de lieux de rencontre et de sortie pour s'occuper les soirs et les weekends : pas de cinéma, peu de lieux publics aménagés à leur égard, peu de lieux ouverts à l'organisation de soirées de jeunes... L'accueil d'activités de jeunes dans les salles de village est également devenu assez rare.

Enjeu 6.4 : Le développement des services proposés par les comités et associations de village

La plupart des activités culturelles, sportives... sont localisées à Hannut-centre, lieu central de la commune. Cependant, beaucoup d'habitants soulignent la nécessité de garder des activités culturelles, sportives et de loisir dans les villages. Les maisons de village ont un rôle essentiel à jouer dans cet enjeu.

Enjeu 6.5 : Les difficultés de fonctionnement des associations

De nombreuses associations rencontrent des difficultés de fonctionnement: frais croissants (locations de lieux, achat ou location des équipements nécessaires...), difficultés à trouver un lieu pour les accueillir tant dans les villages qu'à Hannut-centre, rareté des bénévoles (sur-sollicités et devant acquérir des

compétences de plus en plus pointues), complexification de la gestion et des démarches administratives et juridiques...

La communication leur est aussi souvent difficile car beaucoup de responsables d'associations maîtrisent insuffisamment les médias et n'utilisent pas toujours les relais d'informations qui leur seraient utiles. Or les canaux d'informations ne manquent pas : la commune, l'association Hannut Tourisme Promotion, le Centre culturel... et différents médias couvrent le territoire, sans parler du développement d'autres créneaux en la matière.

La coordination entre associations est insuffisante alors que les besoins et les difficultés sont souvent similaires.

7. ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Conseil communal a décidé que son Opération de Développement rural serait réalisé dans la philosophie du développement durable et serait donc fusionné à la démarche « Agenda 21 local » initié préalablement au processus de développement rural. Outre la prise en compte des principes au niveau de toute la réflexion, le diagnostic partagé fait ressortir quelques éléments plus particuliers à l'administration communale, impliquant dès lors toute l'administration dans la démarche.

7.1 Etat des lieux partagé

D'une manière générale, les services à la population sont très appréciés des citoyens. Suite aux consultations et aux réflexions internes, les horaires d'ouverture des services administratifs ont été modifiés pour satisfaire un maximum d'habitants et d'employés. En termes de communication, de nombreux créneaux sont mis en place pour faire suivre les informations. Pour répondre aux associations, l'agenda des activités a été amélioré et est désormais diffusé automatiquement dans le bulletin communal ainsi que dans les commerces et valves communales.

En interne, l'Agenda 21 et l'engagement d'un écopasseur ont permis d'initier des actions pour une consommation plus durable. La consolidation et le maintien de ces comportements à long terme demandent toutefois des efforts constants à divers niveaux : consommation, déplacement, communication, aménagements...

A noter, que Hannut fait partie des communes pilotes « Plan stratégique transversal » initié suite aux élections de 2012. Cet outil permet de planifier et prioriser les politiques communales et de les évaluer.

7.2 Tableau AFOM

En italique, les éléments plus particulièrement signalés lors des consultations.

Focus «ACCUEIL ET SERVICES A LA POPULATION»	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration progressive des locaux et de l'accès aux services. - <i>Accueil professionnel apprécié par les habitants.</i> - <i>Renforcement de certains services communaux.</i> - <i>Amélioration des échanges entre services.</i> - Synergies entre commune et CPAS. - Informatisation de certains documents administratifs. - Réalisation d'un Audit général concernant l'administration communale et le CPAS (2010). - Hannut Commune pilote du Plan stratégique transversal. - Accueil des nouveaux habitants. - Plan stratégique transversal (PST). 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Horaires pas toujours adaptés pour les habitants comme pour le personnel communal (ndlr : modification des horaires en 2017).</i> - <i>Personnel parfois à l'étroit.</i> - <i>Locaux parfois inadaptés (ex : confidentialité).</i> - <i>Saturation des salles de réunion.</i>
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Saturation des services face aux demandes croissantes dues à la croissance démographique.
Focus «COMMUNICATION, PARTICIPATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE»	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Site Internet communal complet et dynamique.</i> - <i>Bulletin communal régulier et diffusion des informations dans la presse locale.</i> - Diffusion des évènements. - Charte graphique. - Mise en place d'un processus Agenda 21 local (préalablement à l'ODR). - Organisation d'activités internes et vers les habitants traitant de sensibilisation à l'environnement (partenariat Natagora), de la santé (Plan de Cohésion sociale), à la mobilité, aux économies d'énergie... - Implication des citoyens via plusieurs Commissions communales (groupe nature, commission d'histoire, seniors, des personnes handicapées...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Saturation du site Internet. - Télévision locale peu présente sur le territoire. - Peu de dynamique « nord-sud ».

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des technologies de l'information. - Ouverture vers les partenariats transcommunaux. 	

7.3 Enjeux de l'administration communale de Hannut

L'analyse des tableaux « atouts-faiblesses-opportunités-menaces » en 2014, a permis au personnel communal de définir les enjeux suivants pour « l'administration commune » à Hannut :

Enjeu 7.1 : Le renforcement de la communication envers les citoyens et de la culture participative

Depuis de nombreuses années, la Ville de Hannut informe et s'ouvre aux habitants via divers créneaux d'information, la mise en place de nombreuses commissions communales consultatives (aînés, jeunes, personnes handicapées, agriculteurs...) ou par des processus participatifs tels que l'agenda 21 local, le plan communal de développement de la nature, les deux opérations de développement rural... De la même manière, le personnel communal se voit de plus en plus impliqué et directement en contact avec les habitants.

Parallèlement, le flux d'informations à faire suivre en interne, vers les citoyens et/ou en faveur des associations/acteurs locaux... démontre du dynamisme socio-culturel local. Mais cette abondance nuit à la clarté de l'information et de-là à la bonne information, avec les effets que cela suppose.

Enjeu 7.2 : L'amélioration des synergies et des collaborations entre les acteurs publics en vue d'améliorer davantage les services à la population

En avril 2013, la Ville de Hannut est devenue « Commune-pilote du Plan Stratégique Transversal (PST) ». L'insertion des différents plans et programmes dont le PCDR a permis d'intégrer une vision transversale dans le PST. Quelques années plus tôt, l'administration et le CPAS avaient fait l'objet d'un audit en vue d'optimiser le fonctionnement de leurs services. Cet audit était construit sur base de constats et de consultations individuelles des agents.

Ces deux initiatives illustrent la tendance au développement de synergies dont le but est de continuer à assurer un service efficace tout en garantissant le bien-être des travailleurs.